



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E117024

VALABLE JUSQU'AU 29/01/2024

ÉDITÉ LE 28/11/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 31/12/2013
Forme juridique : SASU
Capital : DEPUIS LE 07/06/2016
1 121 232

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY 301340584

Siret : 301 340 584 06126

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 58763113

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD XFR0068041L1 / XFR0067549LI

Situation fiscale et sociale : A jour au 21/11/2022

Raison sociale : ENGIE HOME SERVICES BORDEAUX OUEST (AGENCE)

Sigle : CGST SAVE
11 RUE ALESSANDRO VOLTA
ZI DU PHARE
33700 MERIGNAC

Téléphone : 05 56 13 09 08

Fax : 05 56 47 81 47

Portable :

Site Internet : www.engie-homeservices.fr

E-mail : herve.hias@engie.com

Responsabilité légale :
BIGAUD YANICK PRÉSIDENT

Effectif moyen : 39

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	23/11/2021
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	27/11/2019

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC
BATIMENT 8
4, AVENUE DE CHAVAILLES
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.